



Regroupement familiale pour l agérie

Par **ahmed27**, le **30/09/2009** à **16:23**

Bonjour,
étant de nationalité algérienne j ai fais une demande de regroupement familiale
pour mon épouse
j ai reçu l avis favorable de la préfecture et réglé les frais de dossier
j aurai voulu savoir que faire ensuite pour la demande de visa
cordialement